

**DELIBERATION
SEANCE DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 12 SEPTEMBRE 2019**

Nombre de membres : 18
En exercice : 18
Présents : 16
Pouvoirs : 1
Votants : 17

Date de convocation du Bureau Communautaire :
Le 05/09/2019

Le 12 Septembre 2019, le Bureau communautaire, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Jean-Claude AUBERT, Brigitte COULON, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Jacky DUTRUC, Bernard GRISON, Vincent LAUTIER, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Pierre PERNET, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI, Martial THEVENET, Frédéric VALLOS.

Absents excusés : Mme Marie Jeanne BEGUET (Pouvoir M. Bernard REY), M. Raymond MOUSSY.

Assistaient : M. André COLLON (St Jean de Thurigneux), M. David POMMIER (Villeneuve), Daniel VIGNARD (Savigneux).

Secrétaire de séance : M. Pierre PERNET

OBJET : CULTURE-PATRIMOINE – Concerts Eolia – Saison 2019-2020 – Demande de subvention

M. Bernard GRISON, Président, rappelle que l'axe 4 du projet culturel de la CCDSV a pour objectif le développement de l'offre culturelle de proximité. Eolia, Saison musicale itinérante en Dombes Saône Vallée, participe à cette dynamique depuis plus de 18 ans.

Pour la saison 2019-2020, la gestion de la saison (10 concerts grand public dans 10 communes CCDSV, des représentations pour les scolaires et masterclass pour les élèves des écoles de musique) a été attribuée dans le cadre d'un marché public à la société Alto Solutions artistiques.

La Communauté de communes peut prétendre à des aides pour cette saison musicale, selon le plan de financement suivant :

Dépenses TTC		Recettes	
Organisation de la saison (concerts, représentations scolaires, masterclass)	83 628	Département de l'Ain	3 500
		Région AURA	3 000
		Billetterie	9 000
		Autofinancement	68 128
Total	83 628	Total	83 628

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire décide, à l'unanimité :

- ✓ **D'AUTORISER** le président à demander des subventions au Département de l'Ain et à la Région Auvergne – Rhône Alpes ;
- ✓ **DE DIRE** que les crédits correspondants seront inscrits au BP 2020.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : **13 SEP. 2019**

N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20190912-2019B22-CP

Affichage le : **13 SEP. 2019**

A Trévoux, le 12/09/2019

**Le Président
Bernard GRISON**


